



## Service population - Cotisations syndicales Sécurité d'existence

(Laurence Doneux - Annick Verlaine - Laurent Isenborghs / bureau 301)

**Numéro général : 071/641.242 (option 1) - Fax : 071/30.92.60**

### Matières traitées :

- la gestion des cotisations affiliés ;
- le traitement des problèmes administratifs liés à l'affiliation (changement d'adresse, journal syndicat, démission...);
- le paiement des avantages syndicaux (prime naissance, de mariage, de décès, de fidélité)
- le paiement des indemnités de grève, des primes syndicales et intérimaires ;
- le paiement du complément de sécurité d'existence pour les fabrications métalliques.

### Horaire de réception :

Lundi	8 h 30 à 12 h 00	Fermé l'après-midi
Mardi	8 h 30 à 12 h 00	Fermé l'après-midi
Mercredi	Fermé toute la journée	Fermé toute la journée
Judi	8 h 30 à 12 h 00	13 h 00 à 16 h 30 (18h le 3 <sup>ème</sup> jeudi du mois) Sauf du 01/07 au 15/09
Vendredi	8 h 30 à 12 h 00	Fermé l'après-midi

Permanence exceptionnelle de 16h30 à 18h : chaque jeudi du 15/12 au 15/01.

### Notre adresse :

Bd. Devreux, 36/38 - 6000 Charleroi

### Les métallos sur internet :

[www.metallos.be](http://www.metallos.be)



## Service social

( Michèle Garbin - Hillal Sor - Bernard Gaspard / bureau 302)

**Numéro général : 071/641.242 (option 2) - Fax : 071/32.87.57**

E-mail : [social-charleroi@mwb-fgtb.be](mailto:social-charleroi@mwb-fgtb.be)

### Matières traitées :

- Réglementation du travail : contrat de travail, protection de la rémunération, jours fériés, durée du travail, faillite, congé-éducation, déclaration d'accident de travail, crédit-temps,...
- Conventions collectives : barèmes, classification professionnelle, indexation, conditions d'octroi à la prépension, prime de fin d'année,...

### Horaire de réception :

Lundi	8 h 30 à 12 h 00	Fermé l'après-midi
Mardi	8 h 30 à 12 h 00	Fermé l'après-midi
Mercredi	Fermé toute la journée	Fermé toute la journée
Judi	8 h 30 à 12 h 00	13 h 00 à 16 h 30 (18h le 3 <sup>ème</sup> jeudi du mois) Sauf du 01/07 au 15/09
Vendredi	8 h 30 à 12 h 00	Fermé l'après-midi

Permanence exceptionnelle de 16h30 à 18h : chaque jeudi du 15/12 au 15/01.



### Permanence téléphonique 071/641.242 (option 2) :

Lundi, Mardi, Vendredi	10 h 30 à 12 h 00	Fermé l'après-midi
Judi	8 h 30 à 12 h 00	13 h 00 à 16 h 30

Sur rendez-vous : en prenant contact au 071/641.242 (option 2 ou 4)